

Procès-verbal de la séance du 22 juin 1995

au Moulin de Bevaix à 19h30

Présents: Mmes Jeannin, J.Bourquin, M.Bourquin, F.Jeanmonod,
C.Cordey, C.Deschoux, F.Currat, I.Mettler, F.Gagnaux

Mrs Jeannin, A.Henry, A.Wasserfallen, B.Jeanmonod,
G.Descombes, Ph.Graef, C.Bart, J.-Fr.Cordey, U.Locher

Madame Bourquin ouvre la séance en annonçant que le 16 juin 1995 la promesse de cession du Moulin a été signée et chacun en est réjoui! Une connaissance des Jeannin est vivement intéressée par la maison du jardinier et les 4/5 de l'écurie. Ce futur locataire est quelqu'un de fiable et il a déjà versé une caution de 5'000.- Les frais d'acquisition du Moulin ont doublé en trois ans; il est donc urgent de trouver un partenaire sérieux pour la famille Jeannin. Ce futur résident est accepté.

Tout prochainement des travaux de chauffage, d'électricité, d'isolation seront effectués au Moulin. Les frais seront répartis entre les locataires et l'Ass.. Des compteurs séparés seront installés pour l'eau, le chauffage, l'électricité. Par souci d'économie, Mme Bourquin suggère qu'un seul électricien, par ex. ne soit appelé au Moulin. M.Cordey pense que ceci est possible pour l'ensemble des rénovations; les parties concernées doivent se réunir et en discuter. M.Locher prendra en location un des garages pour entreposer le matériel de sa troupe de théâtre.

Mme Bourquin dresse une liste des choses à réaliser à court terme: trouver de l'argent pour la restauration de la salle des peintures, soutenir nos archivistes en terminant la remise en état de l'appartement du bas, le nettoyage de la cave, proposer des solutions pour la conservation de certains éléments extérieurs du Moulin. A ce sujet une entrevue très positive a eu lieu entre M. de Seidlitz et quelques membres de l'Ass.. Une liste des ouvrages extérieurs méritant d'être protégés a été établie. Le petit pavillon serait pris en charge par M.Wasserfallen et déplacé; les aiguilles en granite seraient démontables, la palissade en bois du mur nord, éventuellement quelques pièces du poulailler et de la serre. La question est de savoir qui les transporterait et où seraient-ils déposés? La Commune serait-elle intéressée à certains de ces objets qui pourraient servir de garniture au parc communal du Moulin? Mme Jeanmonod pense que la Commune ne s'investira pas. Chacun est appelé à soumettre des propositions.

M. Wasserfallen a été accepté au sein de la Fdt. Aujourd'hui le Comité doit nommer un deuxième représentant. Monique Bourquin se propose mais souhaite déléguer à quelqu'un d'autre sa tâche de caissière; Cl. Cordey est d'accord de la remplacer. On se réjouit du "rajeunissement" de la Fdt.

Mme Bourquin demande aux architectes des détails au sujet de la facture que la Fdt a reçue. Les architectes, membres de l'Ass., travaillent bénévolement tant que les travaux ne sont pas "productifs". Ensuite, il est légitime qu'ils demanderont à être payés.

Mme Bourquin revient à la Galerie des peintures et sur la nécessité de trouver des fonds pour la restauration. Une demande de classement aux Monuments et sites est envisagée; la création d'un dossier pour un appel de fonds; contacter directement des personnes. Du côté des archives, il est urgent de trouver un meilleur moyen de conservation, de proposer à des étudiants d'y travailler. En date du 4.12.95, au Gor du Vauseyon aura lieu un exposé sur le Moulin. De plus "La revue neuchâteloise" consacrera l'édition de décembre aux archives de la famille Borel, le tout préparé par Mrs Henry, Garin et Wasserfallen qui ont déjà fait un énorme travail. M. Graef prendra contact avec M. Reymond et M. Perrenoud au sujet d'un devis pour la rénovation de la salle des peintures.

Diverses informations sont encore annoncées. Le Moul'info sortira pendant les vacances d'été; le 30 septembre 1995, une fête est prévue en raison de la signature et de l'inauguration de la Galerie d'I. Mettler; un bail pour I. Mettler est à rédiger; l'Ass. générale se déroulera le 8 septembre 1995, à 19h, au Moulin; le samedi 1er juillet dès 14h, les Jeannin invitent ceux qui le souhaitent, à passer au Moulin.

La séance se termine à 21h30.